

AR Prefecture

063-200070712-20231130-20231130\_30-DE  
Reçu le 05/01/2024  
Publié le 05/01/2024

N° 20231130-30

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 novembre 2023 à 18H30**

**Séance présidée par : Tony BERNARD, Président**

**Date de la convocation : 22 novembre 2023**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 30 novembre 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Jean-Eric GARRET, Ludovic COMBE, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Didier CORNET, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Bernard LORTON à Ludovic COMBE  
Ghislaine DUBIEN, à Jany BROUSSE  
Pépita RODRIGUEZ à Alexandra VIRLOGEUX  
André DEBOST à Bernard VIGNAUD  
Rachel BOURNIER à Tony BERNARD  
Isabelle FUREGON à Davis DEROSSIS  
Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :**

Michel COUPÉRIER, Caroline GUELÓN, Georges LOPEZ, Didier STURMA, Philippe BARRAU ; Olivier CHAMBON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

**ATTRIBUTION MARCHES DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UN  
ECOPOLE A THIERS**

**Rapporteur : Tony BERNARD, Président**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 ;  
**Vu** la délibération n° 20220614-04 du Bureau Communautaire du 14 juin 2022 approuvant l'Avant-Projet Définitif (APD) du projet de construction de l'Ecopole ;

Conseiller.e.s en exercice :

57

Conseiller.e.s présent.e.s :

44

Suppléant.e.s ayant voix  
délibérative :

Conseiller.e.s représenté.e.s :

7

Total votants :

51

## AR Prefecture

063-200070712-20231130-20231130\_30-DE

Reçu le 05/01/2024

Publié le 05/01/2024

**Vu** la délibération n° 20220920-01 du Bureau Communautaire du 20 septembre 2022 modifiant l'Avant-Projet Définitif (APD) du projet de construction de l'Ecopole ;

**Vu** la délibération n°20230921-20 autorisant la signature des lots 1A, 1B, 2, 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

**Vu** l'avis de la Commission d'appel d'offres (CAO) du 30 novembre 2023,

**Vu** l'avis de la Commission des Marchés en Procédure Adaptée (CMAPA) du 30 novembre 2023 ;

**Considérant** que lors de sa réunion du 21 septembre 2023, le Conseil Communautaire a autorisé la signature des lots suivants :

- Lot 1A - Terrassements – VRD : entreprise COLAS France (63370 LEMPDES) pour un montant de 937 756 euros HT pour l'offre de base, ainsi que 26 600 € HT pour la PSE : Création d'une liaison avec déchetterie existante,

- Lot 1B - Espaces verts : entreprise BEE PAYSAGE (63500 SAUVAGNAT SAINTE MARTHE) pour un montant de 82 905.96 euros HT,

- Lot 2 - Génie civil : entreprise SANCHEZ BTP (63450 TALLENDE) pour un montant de 402 092.50 euros HT pour l'offre de base et 7 907.49 euros HT pour la PSE : Création d'une fosse pour camion au niveau des garages,

- Lot 4 - Charpentes et Murs à Ossature Bois : l'entreprise MCA LAZARO (63300 THIERS), pour un montant de 2 124 782.75 euros HT.

- Lot 7 - Menuiseries extérieures : entreprise GS2A (63350 MARINGUES) pour un montant de 244 178 euros HT,

- Lot 8 - Plâtrerie Cloisons sèches - Faux-plafonds - Peintures, revêtements muraux : entreprise MAZET (63037 CLERMONT-FERRAND), pour un montant de 940 058.62 euros HT pour l'offre de base et 81 533.20 pour la PSE : Réalisation d'un plafond acoustique par panneau décoratif dans l'espace de vente de la recyclerie,

- Lot 9 - Menuiseries intérieures : entreprise SAS GIRARD (63550 SAINT-REMY-SUR-DUROLLE) pour un montant de 160 553 euros HT,

- Lot 10 - Revêtement de sols durs et sols souples – Faïences : entreprise MAZET (63037 CLERMONT-FERRAND), pour un montant de 160 612.23 euros HT,

- Lot 11 - Métallerie – Serrurerie - Portes sectionnelles : entreprise TICHIT SAS (63510 MALINTRAT) pour un montant de 278 521.25 euros HT pour l'offre de base et 17 170 euros HT pour la PSE : Couverture de la fosse garages,

- Lot 12 - Installations sanitaires : entreprise COUTAREL (63190 LEZOUX), mandataire du groupement, pour un montant de 314 348.26 euros HT.

- Lot 13 – CVC : entreprise COUTAREL (63190 LEZOUX), mandataire du groupement, pour un montant de 717 954.95 euros HT

- Lot 14 - Electricité CFO CFA : entreprise IB ELECTRIQUE (63100 CLERMONT-FERRAND) pour un montant de 434 168.39 euros HT pour l'offre de base et 643 euros HT pour la PSE : Alimentation portail électrique vers déchetterie,

- Lot 15 - Appareil élévateur : entreprise AUVERGNE ASCENSEUR (43 700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE) pour un montant de 22 900 euros HT pour l'offre de base et 900 euros HT pour la PSE : Entretien minimal d'un an,

- Lot 16 – Photovoltaïque : entreprise ELECTRICITE TAUVERON (03600 COMMENTRY) pour un montant de 288 470 euros HT.

**Considérant** que la Commission d'Appel d'Offres (CAO) avait décidé lors de sa réunion du 7 septembre 2023 de déclarer le Lot 3 - Dallage sans suite (article R.2185-1 du Code de la commande publique) en raison d'une insuffisance de concurrence sur ce lot.

**Considérant** que les lots 5 – Etanchéité - Couverture et 6 – Façades – Bardages avaient été déclarés infructueux suite à une absence d'offres.



## AR Prefecture

063-200070712-20231130-20231130\_30-DE  
Reçu le 05/01/2024  
Publié le 05/01/2024

**Considérant** qu'une nouvelle consultation a donc été lancée le 6 octobre 2023 pour ces trois lots sur la plateforme de dématérialisation Centre Officielles ainsi que dans le BOAMP et le JOUE, avec une date de remise des offres fixée au 8 novembre 2023.

**Considérant** que lors de sa réunion du 30 novembre 2023, la CAO a décidé d'attribuer les lots restants aux entreprises suivantes :

-Lot 3 – Dallage : entreprise SARL AUVERGNE DALLAGE (03200 ABREST) pour un montant de 241 086.49 euros HT pour l'offre de base, 3 705 euros HT pour la PSE 1 « mise en œuvre d'un bouche-pore sur la dalle quartzée – partie espace vente, caisse et bureaux de la recyclerie », 1 540.50 euros HT pour la PSE 2 « mise en œuvre d'un bouche-pore sur la dalle quartzée – ateliers TDM et recyclerie » et 4 452.50 euros HT pour la PSE 3 « mise en œuvre d'un bouche-pore sur la dalle quartzée – stockage TDM et recyclerie » ;

**Considérant** que la Commission des marchés en procédure adaptée, réunie le même jour, à quant à elle donné un avis favorable pour l'attribution des marchés suivants :

-Lot 5 – Etanchéité/Couvertures : entreprise FCI (63118 CEBAZAT) pour un montant de 699 409.69 euros HT ;

-Lot 6 – Façades/Bardages : entreprise MCA LAZARO (63300 THIERS) pour un montant de 224 314.80 euros HT.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité :

- **Attribue** les lots passés selon la procédure adaptée :
  - Lot 5 – Etanchéité/Couvertures : entreprise FCI (63118 CEBAZAT) pour un montant de 699 409.69 euros HT ;
  - Lot 6 – Façades/Bardages : entreprise MCA LAZARO (63300 THIERS) pour un montant de 224 314.80 euros HT.
- **Autorise** le Président à signer les marchés suivants :
  - Lot 3 – Dallage : entreprise SARL AUVERGNE DALLAGE (03200 ABREST) pour un montant de 241 086.49 euros HT pour l'offre de base, 3 705 euros HT pour la PSE 1 « mise en œuvre d'un bouche-pore sur la dalle quartzée – partie espace vente, caisse et bureaux de la recyclerie », 1 540.50 euros HT pour la PSE 2 « mise en œuvre d'un bouche-pore sur la dalle quartzée – ateliers TDM et recyclerie » et 4 452.50 euros HT pour la PSE 3 « mise en œuvre d'un bouche-pore sur la dalle quartzée – stockage TDM et recyclerie » ;
  - Lot 5 – Etanchéité/Couvertures : entreprise FCI (63118 CEBAZAT) pour un montant de 699 409.69 euros HT ;
  - Lot 6 – Façades/Bardages : entreprise MCA LAZARO (63300 THIERS) pour un montant de 224 314.80 euros HT.

TOTAL VOTANTS : 51      Conseillers présents : 44      Représentés : 7      Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 36      Pour : 36      Contre :

15 Abstentions : E. BOUCOURT, F. ROUX, F. LAID, C. SAMSON, D. BERTHUCAT, M. OULABBI, G. PRADEL, M. GONIN, J. BROUSSE, G. DUBIEN, I. ROCHE-LACOMBE, J-M. LAVEST, Y. GACON, C. CHASSANG, C. MAZELLIER

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD  
Maire de Châteldon



**AR Prefecture**

063-200070712-20231130-20231130\_30-DE  
Reçu le 05/01/2024  
Publié le 05/01/2024